



Mémoire présenté à la
Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec)

Dans le cadre des consultations publiques sur le projet de
Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles révisé de la CMQuébec
(Rive-Nord) 2024-2031



FÉVRIER 2023



Organisme à but non lucratif, Québec'ERE agit à titre de consultant en éducation relative à l'environnement (ERE). L'organisme est spécialisé dans le domaine de l'information, la sensibilisation et l'éducation.

Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue de Salaberry, bureau 304, Québec (Québec) G1R 2T9
418-524.6661
info@quebec-ere.org
www.quebec-ere.org

Rédaction et recherche

Barbara Genest, directrice
René Trudel, chargé de projet

Présentation du document aux audiences des consultations publiques

Barbara Genest, directrice de Québec'ERE
Barbara.genest@quebec-ere.org

PRÉSENTATION DE QUÉBEC'ERE – ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Québec'ERE œuvre en éducation relative à l'environnement (ERE) (voir l'annexe A pour plus de détails) depuis 1998. L'organisme offre une expertise de pointe en vulgarisation scientifique et en gestion de projet, en développement de matériel éducatif et en service d'éducation et de formation de qualité.

L'organisme cible des sujets environnementaux, comme la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air et la gestion de l'eau. Afin d'atteindre l'excellence en sensibilisation (S) et en éducation (É), Québec'ERE s'associe volontiers avec des partenaires reconnus dans le milieu de l'éducation et du développement durable.

Québec'ERE se démarque par son dynamisme, ses modes d'accompagnement et son originalité. Les contenus clairs, les approches attrayantes et le côté novateur des produits de Québec'ERE arrivent à transmettre efficacement leurs messages et à engager ses clients en matière de développement durable.

Sa mission est de favoriser l'adoption de pratiques environnementales responsables et durables. Les activités de Québec'ERE amènent sa clientèle à découvrir l'environnement, à assumer leurs responsabilités à son endroit et à agir concrètement pour son bien en modifiant ses comportements.

Basé au Centre culture et environnement Frédéric Back de la Ville de Québec, l'implication de l'organisme dans son milieu et, surtout, la passion de son équipe influencent des centaines de milliers de personnes depuis sa création en 1998. Plus de 12 000 personnes sont touchées directement par ses services chaque année (voir l'annexe B pour plus d'information et l'annexe C pour son dernier rapport d'activité). Québec'ERE rayonne à la grandeur du Québec, de la Gaspésie jusqu'en Abitibi en passant par l'Estrie et la Côte-Nord.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU QUÉBEC

En 1972, la province du Québec s'est dotée de la Loi sur la qualité de l'environnement, dont la section VII traitait de la gestion des matières résiduelles. Puis, à la suite d'audiences publiques tenues en 1996 et d'un rapport du BAPE en 1997, le Québec a adopté en 1998 la Politique et le plan d'action québécois de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Dans ces documents, le Québec se fixait l'objectif d'atteindre 65 % de mise en valeur des matières résiduelles qui en avait le potentiel.

Ensuite, le Québec s'est engagé dans la voie du développement durable en adoptant une série de politiques et en mettant en place des programmes et des mesures qui reposaient sur la Loi sur le développement durable et qui s'intégraient dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Cette approche favorisait l'émergence d'une économie verte basée sur un développement économique respectueux de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens.

Le plan d'action 2011-2015 de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* s'inscrivait dans cette volonté. Pour le Québec, les quelque 13 millions de tonnes de matières résiduelles produites chaque année à cette époque constituaient un potentiel indéniable à exploiter tant pour la fabrication de biens que pour la production d'énergie. **Cette politique visait donc à créer une société sans gaspillage qui chercherait à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles. Son objectif fondamental était que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime.**

Ce plan d'action prévoyait la mise en œuvre de mesures qui permettraient de répondre aux trois enjeux majeurs de la gestion des matières résiduelles :

1. Mettre un terme au gaspillage des ressources ;
2. Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec ;
3. **Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.**

Nous devons récupérer en vue du recyclage 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels, nous devons valoriser 60 % de la matière organique putrescible résiduelle et acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD).

En 2013, 893 kg étaient éliminés par habitant sur le territoire de la CMQuébec. Il n'y avait que 29 % des matières organiques qui étaient valorisées. Cinquante-cinq % des matières recyclables et seulement 35 % des résidus domestiques dangereux et autres résidus étaient récupérés.

Par la suite, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 2019-2024 précise toujours le même objectif :

« ... créer une société sans gaspillage qui cherche à maximiser la valeur ajoutée par une saine gestion de ses matières résiduelles et son objectif fondamental est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime. »

Tiré du plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles

Cette politique propose dix stratégies répondant à trois enjeux d'importance.

1) Mettre un terme au gaspillage des ressources

Stratégie 1 : Respecter la hiérarchie des 3RV-E

Stratégie 2 : Prévenir et réduire la production de matières résiduelles

Stratégie 3 : Décourager et contrôler l'élimination

2) Contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'actions sur les changements climatiques et de ceux de la stratégie énergétique du Québec

Stratégie 4 : Bannir des lieux d'élimination la matière organique

3) **Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles**

Stratégie 5 : Responsabiliser les producteurs

Stratégie 6 : Soutenir la planification et la performance régionales

Stratégie 7 : Stimuler la performance des ICI et des CRD

Stratégie 8 : Choisir le système de collecte le plus performant

Stratégie 9 : Connaître, informer, sensibiliser et éduquer

Stratégie 10 : Rendre compte des résultats

En 2019, un total de 958 296 tonnes de matières résiduelles a été généré sur le territoire de la CMQuébec Rive-Nord. De ce nombre, presque la moitié (451 427 tonnes) est encore jetée à la poubelle. Parmi les matières éliminées, 37,4 % étaient des matières organiques. Seulement 21,4 % étaient considérées comme de véritables déchets ultimes.

La grande quantité de matières résiduelles éliminées en 2019 témoigne encore d'un important gaspillage des ressources et d'un énorme potentiel de mise en valeur. Pour le secteur des institutions, commerces et industries (ICI), où se retrouve les institutions scolaires, seulement 36 % des matières résiduelles ont été mises en valeur et se sont majoritairement les matières recyclables, dont le papier et le carton, qui sont le plus éliminées. Pour le secteur résidentiel, sur l'ensemble des matières jetées à la poubelle, 59 % sont des matières organiques, dont la majorité est des résidus alimentaires et des boues.

CONSTAT

Les chiffres sont là pour confirmer qu'encore aujourd'hui, **énormément de travail en éducation** en lien avec la réduction, la réutilisation, la récupération, la valorisation et l'élimination adéquates des déchets-ressources demeure, puisqu'un total de 958 296 tonnes de matières résiduelles a été généré sur le territoire de la CMQuébec Rive-Nord. Rappel : de ce nombre, presque la moitié (451 427 tonnes) est encore jetée à la poubelle, dont seulement 21,4 % étaient considérées comme des déchets ultimes.

Par le passé les municipalités ont informé, mais elles ont très peu investi en éducation, particulièrement entre 2012 et 2022. Sans être suffisamment soutenus financièrement dans cet effort, les milieux scolaires n'ont toujours pas les moyens pour se faire accompagner dans la mise en place de moyens durables visant une saine gestion de leurs matières résiduelles. Quant aux petites et grandes entreprises, certaines d'entre elles ne se sentent toujours pas concernées.

Rappel : Pour le secteur des ICI, dont les institutions scolaires, seulement 36 % des matières résiduelles ont été mises en valeur et se sont majoritairement les matières recyclables, dont le papier et le carton, qui sont le plus éliminées.

Québec'ERE, souhaite donc que la mise en œuvre du PMGMR 2024-2031 soutienne davantage l'éducation et la mise en place de bacs de récupération et de valorisation dans les écoles.

Une place prépondérante doit être donnée à l'éducation et à la formation aux principes du développement durable visant la saine gestion des matières résiduelles de ses communautés. La mise en œuvre et l'atteinte des objectifs actuels du PMGMR 2024-2031 reposent sur la participation quotidienne de toute sa population.

APPUI À L'ÉDUCATION POUR UN ENGAGEMENT DE LA POPULATION

En déposant ce mémoire, Québec'ERE réitère **son appui dans le domaine de l'éducation pour une saine gestion des matières résiduelles** auprès de la population et des différents acteurs responsables de celle-ci.

Le projet de PMGMR 2024-2031 vise l'atteinte de sept objectifs :

1. Réduire à 423 kg/habitant/an ou moins la quantité de matières éliminées
2. Recycler 76 % des matières recyclables (papier, carton, verre, plastique et métal)
3. Recycler 81 % des matières organiques (résidus alimentaires, résidus verts, boues et autres résidus compostables)
4. Mettre en valeur 83 % des résidus de construction, rénovation et démolition
5. Mettre en valeur 44 % des résidus domestiques dangereux ne faisant pas partie des programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP)
6. Mettre en valeur 79 % des résidus encombrants
7. Mettre en valeur 49 % des textiles

La CMQuébec souhaite améliorer les connaissances de la population face à la GMR et aux gestes à poser. Pour Québec'ERE, il n'est pas seulement concevable qu'une amélioration des connaissances contribue à augmenter les taux de mise en valeur de diverses matières, c'est un fait. De plus, cela est en cohérence avec le **défi #3, relatif à l'importance de l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) sur le territoire, ainsi qu'à l'enjeu gouvernemental identifié au Plan d'action 2019-2024 visant à responsabiliser les acteurs concernés par la GMR.**

Reconnaissant l'importance de l'ISÉ à l'adhésion des ICI et de la population, la CMQuébec mentionne qu'elle vise à l'intégrer de manière transversale dans la mise en œuvre des mesures. Pour cela, Québec'ERE félicite la CMQuébec, mais la met en garde. Cela sera difficile puisqu'aucune ressource financière n'est vraiment prévue à cet effet et que les différentes mesures ne s'y prêtent pas réellement avec le budget alloué.

MOYENS POUR ARRIVER À ENGAGER LA POPULATION

Québec'ERE favorise, par ses activités, la prise de conscience et l'amorce de changements de comportements dans les modes de consommation des citoyens (réduction à la source). Il est effectivement essentiel d'augmenter les connaissances, la mobilisation et l'engagement de la population à l'égard de la GMR afin de défaire les mythes et les croyances erronées.

Selon Québec'ERE, certains aspects sont particulièrement d'intérêts lorsqu'on se préoccupe d'éducation. On doit en effet se questionner sur :

1. la sensibilité et la perception de la clientèle face à la problématique de la gestion des matières résiduelles ;
2. la connaissance de celle-ci face à l'utilisation et la gestion durable des ressources qu'elle élimine ;
3. sa compréhension de la problématique de la gestion des matières résiduelles ;
4. sa responsabilité et le rôle critique qu'elle doit jouer ;
5. les connaissances que cette clientèle possède et les actions qu'elle pose en relation avec la nécessité de réduire à la source ;
6. les connaissances concernant l'urgence de développer des réflexes de réutilisation chez elle ;
7. les connaissances et les gains visant l'instauration d'actions de récupération pour sa communauté ;
8. les connaissances entourant l'élimination, le cas échéant, des déchets qu'elle produit ;
9. l'importance de livrer une information juste, qualifiée d'accessible, autre que de la publicité.

Il est important d'éduquer les jeunes en leur permettant de participer activement à l'effort, ce qu'ils ne peuvent faire que rarement actuellement et la participation active de tous comme maître d'œuvre à une saine gestion des matières résiduelles sont essentiels.

Pour Québec'ERE, développer des outils et diffuser des informations, ce n'est pas de l'éducation et cela est un peu comme un coup d'épée dans l'eau.

1. Sensibiliser et éduquer tous les citoyens

Il faut avoir en tête que les citoyens de la CMQuébec, sont des adultes, des employés et des professionnels, mais qu'ils sont aussi des élèves de niveaux primaire et secondaire qui influencent leurs familles, des étudiants de niveaux collégial et universitaire, des gens des milieux favorisés comme ceux des milieux défavorisés ainsi que des aînés.

Élèves et les étudiants

En matière d'éducation, Québec'ERE priorise, règle générale, cette clientèle. En sensibilisant celle-ci, on s'applique à éduquer les intervenants de notre société de demain. Non seulement les élèves sont appelés à jouer un rôle d'importance dans l'avenir, mais ils sont un point central et influencent grandement les habitudes familiales d'aujourd'hui (parents et grands-parents). Les changements de comportement sont plus faciles à leur âge, mais ils doivent avoir les outils, comme des bacs de récupération en classe, mais surtout des formations pour départager le vrai du faux en GMR, ce que les enseignants et les institutions ne sont toujours pas en mesure de faire.

Consommateurs

Il faut s'attaquer au problème de la surconsommation et éduquer les citoyens aux conséquences de leur choix. Plus le consommateur comprend d'où viennent les ressources qu'il consomme et ce qu'elles deviennent après leur utilisation, plus il est intéressant pour lui de s'impliquer en matière de consommation responsable, résultant en une saine gestion des matières résiduelles priorisant la réduction à la source.

2. Miser sur le milieu scolaire comme un effet levier pour le reste de la population

Afin d'engager les citoyens et d'atteindre certains objectifs, **il faut donc éduquer à la réduction à la source et au réemploi, sous toutes ses formes, les jeunes de notre société. Il faut démystifier la récupération et l'organiser là où elle est encore absente ou déficiente, comme c'est encore le cas en milieu scolaire.** À cet effet, pour participer à l'optimisation de la gestion des matières résiduelles dans les établissements scolaires et les CPE du territoire et augmenter le taux de récupération des matières à 75 % dans les écoles beaucoup, de temps de formation et d'investissement sont nécessaires. Par exemple, des **programmes d'accompagnement** comme « L'école prend ses RRR » doivent être offerts gratuitement aux institutions. N'accompagner que 20 écoles d'ici 2030 alors que le territoire de la CMQuébec en compte plus de 180, n'est vraiment pas suffisant pour obtenir de véritables résultats.

En milieu scolaire, les efforts doivent être soutenus. Le contact direct avec le milieu scolaire est primordial : l'éducation et l'accompagnement doivent avoir lieu sur le terrain. De plus, il faut planifier des formations particulières pour les employés du milieu scolaire afin d'augmenter leur engagement et leur participation qui n'est actuellement pas toujours au rendez-vous.

Il faut voir à diversifier des moyens d'éducation utilisés. Par exemple, la visite d'un centre de tri, comme il est proposé, permet un contact avec une réalité parfois difficile à imaginer. Quand on connaît le mode de fonctionnement d'un centre de tri et la réalité quotidienne des gens qui y travaillent, on saisit davantage l'importance de suivre les consignes en matière de récupération. La mesure #3 du PMGMR 2024-2031 répond parfaitement à cette exigence.

Il faut aussi veiller à traiter tous les sujets touchant de près ou de loin la saine gestion des matières résiduelles. À cet effet, la majorité des citoyens et des citoyennes tireraient un grand bénéfice de formations traitant spécifiquement de consommation. Par exemple, choisir plus judicieusement ses produits en fonction de leur emballage et de leur élimination contribuerait à la réduction à la source.

Pour ceux qui interviennent déjà dans le domaine, une évaluation des produits et services d'éducation, déjà existants et traitant spécifiquement de la gestion des

matières résiduelles, comme les produits « Les idées ALLANT vert » de Québec'ERE, permettrait d'établir une liste précise des produits et services de qualité ayant su faire leur preuve depuis de nombreuses années dans la région. Il faut éviter de réinventer la roue en créant de nouveaux produits et services ! De cette manière, on aurait des produits et services d'intérêts, fonctionnels, prêts à être utilisés.

Finalement, il faudrait toujours garder en tête que les mesures qui impliquent l'éducation ont un plus grand degré d'acceptabilité sociale.

3. Augmenter les budgets pour éduquer

Comme il l'a été dit précédemment, les sommes allouées pour éduquer apparaissent insuffisantes, d'autant plus que l'ISÉ soient d'intention transversales aux 32 mesures proposées dans le PMGMR.

Ainsi, Québec'ERE croit que le nouveau PMGMR 2024-2030 devrait bénéficier de budgets majorés en ISÉ pour bien répondre aux 7 objectifs ambitieux qu'il s'est fixés. Notez que le PGMR qui a précédé le PMGMR 2016-2021 promettait d'investir un budget de 5 \$ par porte en ISÉ. L'ensemble de cette somme n'avait malheureusement jamais été au rendez-vous, pourtant elle aurait probablement permis de grandes avancées en termes d'engagements et comportements responsables en GMR. Partout, on clame haut et fort que l'éducation est essentielle et la base de tous les comportements responsables, mais qui investit en éducation ?

CONCLUSION

En matière de sensibilisation et d'éducation, il ne suffit pas pour un citoyen de savoir quoi mettre ou ne pas mettre dans son bac de récupération. Québec'ERE est convaincu qu'il faut l'amener à percevoir différemment ses besoins et la manière dont il les comble. Ce citoyen doit consommer de manière plus éclairée et responsable. Il doit constamment se questionner : consomme-t-il pour combler un besoin réel ou pour le plaisir d'acheter ? Achète-t-il des biens de qualité ? La mode du « Dollarama » a-t-elle un prix en matière de gestion des matières résiduelles ? Les produits dont nous n'avons pas vraiment besoin,

qui ne sont pas chers et qui ne durent pas, font-ils grossir nos poubelles ?

À cet effet, la participation des jeunes citoyens, les étudiants, au PMGMR 2019-2030 dépendra largement de son niveau de connaissance (éducation) de la problématique de la gestion des matières résiduelles. Les citoyens devront y trouver les motivations à s'impliquer et leurs tâches devront être facilitées par des moyens efficaces de fonctionnement.

Québec'ERE compte s'impliquer et poursuivre son travail d'éducation, déjà amorcé dans de nombreux milieux, en matière de gestion des matières résiduelles saine. Il souhaite que l'éducation soit bien planifiée et exécutée.

BUTS DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

La dénomination de Québec'ERE n'est pas le fruit du hasard : les buts et les objectifs de l'éducation relative à l'environnement (ERE) sont aussi les siens.

« Le but de l'ERE est de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettront de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux. »¹

OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT

« Les objectifs de l'ERE sont au nombre de cinq : la prise de conscience, les connaissances, les compétences, la capacité d'évaluation et la participation. »²

1. La prise de conscience

Aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'environnement de la planète et des problèmes connexes ;
Les aider à se sensibiliser à ces questions d'environnement et à celles de l'utilisation et de la gestion des ressources.

2. Les connaissances

Aider les individus et les groupes sociaux à acquérir une compréhension fondamentale de l'environnement mondial, des problèmes connexes, de la présence de l'humanité dans cet environnement, de la responsabilité et du rôle critique qui lui incombent.

¹ Claude Villeneuve, *Qui a peur de l'an 2000?*, 1998, p.113.

² Giordan, A. et Souchon, C., *Une éducation pour l'environnement*, 1991, p. 10.

3. Les compétences

Aider les individus et les groupes sociaux à acquérir des compétences nécessaires à la solution des problèmes d'environnement et ceux qui sont liés à l'utilisation et à la gestion des ressources.

4. La capacité d'évaluation

Aider les individus et les groupes sociaux à évaluer des mesures et des programmes d'éducation en matière d'environnement en fonction de facteurs écologiques, politiques, économiques, sociaux, esthétiques et pédagogiques.

5. La participation

Aider les individus et les groupes sociaux à développer leur sens des responsabilités et leur sentiment d'urgence devant les problèmes d'environnement et des problèmes d'utilisation et de gestion des ressources, afin qu'ils garantissent la mise en œuvre de mesures propres à résoudre ces derniers.

QUÉBEC'ERE ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Depuis 2000, Québec'ERE a positionné la problématique de la gestion des matières résiduelles, un sujet de prime abord peu attrayant en éducation, au premier plan **de ses préoccupations de formation (sensibilisation et éducation : SÉ)**. Québec'ERE a développé plus de 30 produits différents, regroupés sous l'étiquette de « Les idées ALLANT vert », ainsi que des **programmes d'engagement**, comme « Moi, je réduis! » et des **programmes d'accompagnement** comme « L'école prend ses RRR (réduire, réutiliser et récupérer) ».

Ces produits de formation visent à informer, à sensibiliser et à éduquer les participants aux réalités et aux enjeux de la gestion des matières résiduelles, afin de les conscientiser et de les amener à jouer un rôle de **partenaire actif** dans une optique de développement durable. Ils traitent, de manière originale et variée les **3R-VE : la réduction des déchets (réduction à la source), la réutilisation des matières (réemploi), la récupération en vue du recyclage, la valorisation et l'élimination adéquate des déchets ultimes**.

En 2004, Québec'ERE a participé avec intérêt à tous les ateliers de travail de la CMQuébec durant l'élaboration de son premier plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) où l'organisme a déposé un mémoire. Depuis Québec'ERE est présent, aux différents événements touchants la problématique de la gestion des matières résiduelles chaque fois que cela est possible, comme cela a été le cas lors de l'atelier d'échanges avec les organismes et les ICI organiser le 6 décembre 2022.

En 2008, Québec'ERE a remporté les honneurs d'un Phénix de l'Environnement grâce à sa gamme de produits traitant de la gestion des matières résiduelles.



En 2010, Québec'ERE remportait un deuxième Phénix dans la catégorie *Adaptation et lutte aux changements climatiques* avec son programme d'engagement « Ça chauffe en GES! ». En 2019, l'organisme a remporté l'un des prix de l'AQIP pour le programme d'engagement « De l'eau pour tous, pour toujours ? ».

Depuis plusieurs années, Québec'ERE accompagne les institutions suivantes avec leur politique et/ou leurs actions en développement durable (dont la gestion des matières résiduelles) ainsi que certaines attestations et programmes de reconnaissance :

1. Cégep Limoilou (depuis 2006) ;
2. Centre culture et environnement Frédéric Back (depuis 2005) ;
3. Coopérative funéraire des Deux Rives (depuis 2016);
4. Cégep Garneau (depuis 2021)
5. Collaboration santé internationale (depuis 2021)

Par exemple, depuis 17 ans, le Cégep Limoilou maintient ses accréditations en développement durable (Cégep Vert du Québec, Mouvement ACTES et le programme de reconnaissance ICI on recycle + de la société d'État RECYC-QUÉBEC) grâce au travail hebdomadaire d'accompagnement de Québec'ERE qui veille, entre autres, à la réalisation de son plan d'action en développement durable qui inclut une section à la saine gestion des matières résiduelles. Le Cégep Limoilou a remporté en septembre 2016 une médaille d'argent à l'échelle internationale dans la catégorie « Green college » à la World Federation of Colleges and Polytechnics (WFCP) et en octobre 2019, le niveau Performance + (3e niveau sur 4) et la mention distinguée Réduction à la source d'ICI on recycle +.

Pour leurs parts, le Centre culture et environnement Frédéric Back, Collaboration santé internationale et la Coopérative funéraire des Deux Rives sont actuellement accompagnés pour leur plan de gestion des matières résiduelles et le programme de reconnaissance ICI on recycle +, dont six immeubles différents pour la coopérative. La coopérative a d'ailleurs reçu du Fonds Écoleader une subvention qui lui a permis de voir à tenir des événements plus écoresponsables.

En octobre 2010, la Communauté métropolitaine de Québec remportait la mention honorifique *Réduction* dans le cadre du Défi Municipalités 2010, organisé par Action RE-buts et son principal partenaire, la société d'État RECYC-QUÉBEC, grâce au travail de Québec'ERE.

Québec'ERE saisit donc toutes les occasions qui se présentent afin de s'impliquer et d'agir.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

Pratiques ENVIRONNEMENTALES
responsables et durables

Environnement – Développement durable – Créativité – Compétence – Éducation – Engagement

PLUS DE 12 688 PERSONNES TOUCHÉES DONT 10 888 JEUNES,
POUR UN GRAND TOTAL DE 374 FORMATIONS !

Par ses activités d'éducation, de formation, de sensibilisation, de consultation et de conception, Québec'ERE favorise l'adoption de pratiques environnementales responsables et durables.

2021-2022, UNE ANNÉE D'AJUSTEMENTS EN TOUT GENRE.

Qu Québec'ERE a repris ses activités presque comme en 2019. Des accompagnements, formations et contrats de conception ont été réalisés. Le projet Gère tes matières, en collaboration avec la Fondation Monique-Fitzback et RECYC-QUÉBEC a vu le jour. Ce programme destiné aux écoles secondaires permettra de former et d'accompagner des écoles de partout au Québec pour leur permettre d'améliorer leur performance en termes de gestion de matières résiduelles.

CONSULTATION – Soutenir et accompagner pour engager !

CÉGEP LIMOILOU – depuis 2006

Accréditations, bilan en développement durable, caractérisations des matières résiduelles, Comité d'action et de concertation en environnement (CACE), expertise en développement durable, formations, plan d'action, politique et rapport d'écologisation

CENTRE CULTURE ET ENVIRONNEMENT FRÉDÉRIC

BACK – depuis 2008

Accréditation, expertise en développement durable, formations et plan de gestion des matières résiduelles

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES – depuis 2016

Accréditations, caractérisations des matières résiduelles, comité, formations, expertise en développement durable, plan d'action et politique

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES DU

QUÉBEC – depuis 2019

Attestation, expertise en développement durable et conférence

CÉGEP GARNEAU – depuis 2020

Accréditation, expertise en développement durable, formations et plan de gestion des matières résiduelles

COLLÈGE DE ROSEMONT – 2020-2022

Accréditations, expertise en développement durable, formations et plan d'action en développement durable et gestion des matières résiduelles

COLLABORATION SANTÉ INTERNATIONALE – depuis novembre 2021

Accréditations, expertise en développement durable, formations et plan d'action en développement durable et gestion des matières résiduelles

L'ÉCOLE PREND SES RRR

ÉCOLE SECONDAIRE DES SENTIERS – depuis 2014

Formations en gestion des matières résiduelles

CONCEPTION – Outiller pour engager!

FEUILLET D'INFORMATION

Rédaction d'un feuillet expliquant les enjeux du territoire d'Esyou Istchee Baie-James pour le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James

DEUX PLANS D'INTERPRÉTATION

Rédaction de plans d'interprétation s'adressant aux employés pour les Réserves nationales de faune du Cap-Tourmente et du Lac-Saint-François

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021-2022

FORMATION – Éduquer pour engager !

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ARTISTE TOUJOURS - Formations à 59 reprises

ATTENTION TOXIQUE! - Formations à 15 reprises

ÇA GROUILLE DANS MA CLASSE! - Formations à 10 reprises

CONSOMMER MOINS, CONSOMMER MIEUX! - Formations à 2 reprises

FOUS, FOUS, FOUS LES PAPIERS - Formations à 3 reprises

GÈRE TES MATIÈRES - Lancement du projet en collaboration avec la Fondation Monique-Fitz-Back

LES AS DU BAC - Formations à 86 reprises dont 41 pour **GÈRE TES MATIÈRES**

MOI, JE RÉDUIS! - Formations à 30 reprises

QUI NE COMPOSTE RIEN N'A RIEN! - Programme sur mesure sur le thème du compostage domestique : tournée de toutes les classes et installation de 2 composteurs extérieurs en collaboration avec la Ville de Québec pour l'École La Grande Hermine

TOUT UN FESTIN! - Formations à 28 reprises - Soutien financier : Municipalité Stoneham-et-Tewkesbury

3R-VE UNE FORMULE LOGIQUE! - Formations à 13 reprises

HERRRVEY – 3R-VE - Formations à 44 reprises - Soutien financier : Ville de Québec

GESTION DE L'EAU

EAÛTEMENT - Programme d'engagement en lien avec la pollution de l'eau à 18 reprises pour la Caisse populaire du plateau Montcalm

MOI ? JE NE CONTAMINE PAS! - Formations traitant de la contamination de l'eau à 59 reprises

TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU! - Formations à 2 reprises

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ÇA CHAUFFE EN « GES »! - Programme d'engagement

Réalisation du programme d'engagement permettant aux élèves de l'École primaire Chabot et à leurs parents de diminuer leur production de gaz à effet de serre en favorisant des gestes.

NOUVEAUTÉS

C'est avec grand plaisir que Québec'ERE a accueilli deux nouvelles employées au sein de son équipe : Suzane Chaloult et Ashley Adams.

Suzane a formé les élèves du primaire à une saine gestion des déchets dans le cadre du contrat avec la Ville de Québec. De son côté, Ashley a participé à la rédaction des plans d'interprétation des Réserves nationales de faune du Cap Tourment et du Lac-Saint-François.

Bienvenue à toutes les deux!

VISIBILITÉ

INFOLETTRE MENSUELLE - Depuis juin 2020, parution d'une infolettre destinée à nos membres et nos collaborateurs afin de les informer de nos activités ainsi que de leur partager nos bonnes nouvelles

RÉSEAUX SOCIAUX - Facebook, YouTube et LinkedIn

JURY - Forces Avenir

ENGAGEMENTS

PARTICIPATION ET

MOBILISATION – depuis 2000

Semaine Québécoise de Réduction des Déchets - Jour de la Terre – Journée mondiale et mois de l'eau – Défi sans auto solo – Mouvement ACTES

MÉMOIRE

Mémoire déposé à la Ville de Québec dans le cadre de la démarche consultative – Protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains septembre 2021



Nous remercions tout spécialement toutes les écoles qui nous ont fait confiance ainsi que la Fondation Monique-Fitz-Back, la Ville de Québec, la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury et la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour avoir soutenu financièrement certaines de nos activités en éducation relative à l'environnement, ainsi que toutes les personnes qui nous aident à remplir notre mission dont plus particulièrement le Gouvernement du Québec avec son programme de soutien à la mission des organismes environnementaux.

